



DATE DE CRÉATION : 1989

PUISSANCE EXPLOITÉE : 380 MW

SURFACE SOLAIRE EXPLOITÉE : 500 000 m²

ÉOLIENNES EXPLOITÉES : 131 turbines

PUISSANCE EN DÉVELOPPEMENT : 1 000 MW

NOMBRE DE COLLABORATEURS

120 hommes et femmes passionnés

SIÈGE SOCIAL : Montpellier (34)

Le Groupe **VALECO** est un acteur majeur des énergies renouvelables depuis plus de 20 ans. Ses missions : concevoir, financer, construire, exploiter et assurer la maintenance de ses installations de production d'énergie qui sont principalement des parcs éoliens et des centrales solaires.

Présent sur tous les métiers du secteur des énergies renouvelables, de l'identification de sites propices à la vente d'électricité renouvelable, le Groupe VALECO est aujourd'hui intégré au groupe allemand EnBW, l'un des tous premiers énergéticiens européens.

EnBW est leader dans la production, distribution et fourniture d'énergie avec plus de 5 millions de clients et 20 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

PLUS D'INFOS SUR » WWW.GROUPEVALECO.COM

enerfip est une plateforme de **financement participatif** dédiée aux **énergies renouvelables**.

Son but ? Permettre à tous les citoyens de devenir **acteurs de la transition énergétique** tout en faisant **fructifier leur épargne**, en prêtant aux projets qui structurent l'avenir énergétique de **leur territoire**.

Fondée en 2014 par des professionnels expérimentés des énergies renouvelables et de la finance, **enerfip** s'est imposée comme un acteur phare du financement participatif de la transition énergétique.

enerfip propose aux citoyens d'investir dans des projets sélectionnés par des experts du secteur, sans aucun frais pour les investisseurs.

POUR PLUS D'INFOS, CONTACTEZ-NOUS !

info@enerfip.fr
04 119 34 111



DATE DE CRÉATION : septembre 2014

OBTENTION DE L'AGRÈMENT CIP* : avril 2015
*conseiller en investissements participatifs

LANCLEMENT DE LA PREMIÈRE COLLECTE :
septembre 2015

NOMBRE DE COLLABORATEURS : 15

MONTANT COLLECTÉ : 22 millions d'€

NOMBRE DE COLLECTES : plus de 100

SIÈGE ET BUREAUX À : Montpellier

PLUS D'INFOS SUR » WWW.ENERFIP.FR

PARC PHOTOVOLTAÏQUE DE SAINT-QUENTIN-LA-TOUR

Saint-Quentin-la-Tour (09)



ENERFIP EST AGRÉÉE PAR L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS (AMF) EN TANT QUE **CONSEILLER EN INVESTISSEMENTS PARTICIPATIFS (CIP)**, ET IMMATRICULÉE AU **REGISTRE UNIQUE DES INTERMÉDIAIRES EN ASSURANCE, BANQUE ET FINANCE (ORIAS)** SOUS LE N° 15003274.

INVESTIR PRÉSENTE UN RISQUE DE PERTE EN CAPITAL ET DE LIQUIDITÉ.
N'INVESTISSEZ QUE L'ARGENT DONT VOUS N'AVEZ PAS BESOIN IMMÉDIATEMENT ET DIVERSIFIEZ VOTRE ÉPARGNE.



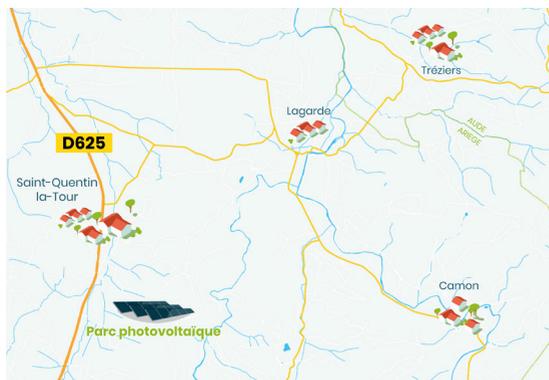
www.enerfip.fr
04 119 34 111

LE PROJET

PARC PHOTOVOLTAÏQUE DE SAINT-QUENTIN-LA-TOUR

Ce projet est porté par le **groupe VALECO**, acteur reconnu du monde des énergies renouvelables depuis **plus de 25 ans**. Les panneaux seront installés dans la commune de **Saint-Quentin-la-Tour**, au lieu-dit Bernède, sur un ancien site de stockage de déchets ménagers. Le parc photovoltaïque s'étendra sur une surface de 5 hectares.

Le parc a été **lauréat de l'appel d'offres lancé par la Commission de Régulation de l'Énergie** afin d'atteindre les objectifs du plan solaire national. Dans le cadre de ces appels d'offres, le **groupe VALECO** s'est engagé à ce que **40% des fonds propres qui financeront le projet soient apportés par les habitants du département** et des départements limitrophes. L'électricité sera vendue sur le marché libre par le biais d'un agrégateur avec un complément de rémunération garanti par EDF pendant 20 ans.



NOMBRE DE MODULES

7 924 modules monocristallins de 385 Wc

PUISSANCE TOTALE DU PARC

3,05 MWc

PRODUCTION ESTIMÉE

4 030 000 kWh par an

DATE DE MISE EN SERVICE

février 2020

COUVERTURE ÉNERGÉTIQUE

environ 587 habitants

ÉQUIVALENT DE CONSOMMATION

19 % de la commune de Mirepoix

POURQUOI ?

Renouvelable, compétitive et créatrice d'emplois, **l'énergie solaire est l'une des clés du changement dans la manière de produire durablement de l'électricité** à bas coût, plus propre et indépendante des ressources fossiles. La construction de ce parc permettra **d'éviter le rejet dans l'atmosphère de plus de 4083 tonnes de CO2 chaque année**.

En investissant 1 000 € dans le projet de Saint-Quentin-la-Tour, vous contribuez à produire **1 200 kWh/an environ, soit 17 % de la totalité de vos besoins énergétiques d'une année** nécessaires pour vous déplacer, vous chauffer, vous éclairer et pour utiliser les services électriques divers.

PLUS D'INFORMATIONS SUR

www.enerfip.fr/st-quentin-la-tour

LA COLLECTE SUR ENERFIP.FR

OBJECTIF DE LA COLLECTE

330 000 €

TITRE FINANCIER

Obligations convertibles

SOUSCRIPTION MINIMALE

10 €

SOUSCRIPTION MAXIMALE

(variable, illimitée une fois le seuil des 20 investisseurs dépassé)

FRAIS

0 €

DEVENEZ ACTEURS

DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Afin d'associer les citoyens à ce projet et de redistribuer sur le territoire les richesses créées par l'exploitation du soleil, le groupe VALECO vous propose de participer au financement du parc de Saint-Quentin-la-Tour à partir du jeudi 12 septembre 2019.

enerfip est une plateforme de financement participatif dédiée aux énergies renouvelables.

Fondée en 2014 par des professionnels expérimentés des énergies renouvelables et de la finance, **enerfip** s'est imposée comme un acteur phare du financement participatif de la transition énergétique.



POURQUOI INVESTIR ?

Placez une partie de votre épargne directement dans le parc photovoltaïque de Saint-Quentin-la-Tour. De cette façon, vous investissez sur votre territoire et vous bénéficiez d'une rémunération bien plus attractive qu'une solution d'épargne classique en devenant acteur du dynamisme économique local.

COMMENT PARTICIPER ?

APÉRITIF D'INFORMATION

JEUDI 12 SEPTEMBRE
DE 18H À 20H

MAIRIE DE
SAINT-QUENTIN-LA-TOUR

Collecte ouverte aux habitants des départements :

- » Ariège (09)
- » Haute-Garonne (31)
- » Aude (11)
- » Pyrénées-Orientales (66)

1. Rendez-vous sur **enerfip.fr** et créez votre compte investisseur.

2. Rendez-vous sur la page du projet et cliquez sur :

www.enerfip.fr/st-quentin-la-tour

3. Renseignez votre montant et réglez par **carte bancaire** ou **virement**.

Il vous suffira de fournir une **copie de votre pièce d'identité** et un **justificatif de domicile** (facture d'électricité, taxe d'habitation).